

# Conseil d'Établissement n°1

14/11/2023

## Procès-verbal

(sous réserve d'approbation du prochain CE)

### Présents :

M. CASAÑAS Laurent (Proviseur), M. GAUDEL Olivier (Directeur du Primaire), Mme ASSEMAT Françoise (Directrice Administrative et Financière), M. YAZID Kemel (Conseiller Principal d'Education)

### Représentants des personnels :

ROUXEL Yannick, Représentant des Personnels Enseignants  
GURVAN Corduant, Représentant des Personnels Enseignants  
HANOT Sébastien, Représentant des Personnels Enseignants  
NARVAEZ Roxanne, Représentante des Personnels Enseignants  
SANTANA Katherine, Représentante des Personnels Administratifs et de Services

### Représentants des usagers :

Madame ARUANNO Odile, Représentante des Parents d'élèves  
Madame GUERRERO Franly, Représentante des Parents d'élèves  
Monsieur ROJAS Alexander, Représentant des Parents d'élèves  
Monsieur DIAZ Pablo, Représentante des Élèves  
Madame CARTIER Zoe, Représentante des Élèves  
Madame BRUÈRE Titia, Vice-Présidente du CVL

### Membres invités (voix consultatives)

Mme PEREZ Ljudmila (présidente du Comité d'Administration et de Gestion)

### Personnes excusées :

Mme JACOB Emmanuelle (conseillère des français de l'étranger)  
M. BREHM Nicolas (conseiller des français de l'étranger)  
Mme VEYNE Brigitte (COCAC)

Nombre de votants : 10/15 et 14/15 à 18h30.

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur ouvre le conseil d'établissement (CE) à 18h22.

Un secrétaire de séance est désigné : Madame HO.

## 1.Approbation de l'ordre du jour (vote)

M. Le Proviseur présente l'ordre du jour pour ce premier conseil d'établissement de l'année scolaire 2023-2024 communiqué à tous les membres du conseil au préalable.

Le Proviseur demande à tous les membres de ce nouveau conseil de se présenter.

**Vote: l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

## 2. Présentation des membres du conseil d'établissement 2023/2024.

Un tour de table se fait pour présenter les membres élus au conseil d'établissement.

Monsieur le Proviseur présente les résultats des élections :

- 44,3% de participation au conseil d'école avec une liste de parents
- 41,54% de participation au conseil d'établissement avec deux listes de parents

Le taux de participation électorale a été plus élevé cette année que l'année précédente et montre l'envie des parents à participer à la vie démocratique du lycée.

Une première réunion préliminaire a été organisée avec les parents représentants suite aux élections pour le dressage de la feuille de route et sur la projection de la méthodologie de travail, notamment sur la communication avec les représentés.

Une salle a été mise à disposition, les parents d'élèves des différents conseils pourront se réunir au moins une fois par trimestre avant les conseils de façon à ouvrir les échanges sur les problématiques de l'établissement.

Le proviseur demande aux deux listes de bien vouloir échanger entre elles notamment avec l'usage d'une seule adresse générique [ce.padres@lfsd.edu.do](mailto:ce.padres@lfsd.edu.do) qui implique concertation.

Il rappelle la date de tenue du prochain conseil d'établissement, le 21 février 2024, où le conseil votera le calendrier scolaire 2024-2025. Il invite les membres du conseil à ne pas attendre les conseils d'école et/ou pour dire les choses qui peuvent être travaillées en amont.

Le Proviseur rappelle l'importance du procès-verbal du conseil d'établissement. Le conseil d'établissement est l'organe central de fonctionnement de notre établissement scolaire, avec pour mission de traiter toutes les questions liées à l'éducation, à la pédagogie et aux affaires scolaires de l'établissement. Il est essentiel de noter dans le PV tout ce qui est débattu au sein de cette instance, en particulier la votation.

Le principe de discrétion est également rappelé.

## 3. Installation des différentes commissions pour l'année scolaire 2023/2024

L'élection au CVL s'est bien déroulé, beaucoup de candidats se sont présentés cette année. Le premier CVL se tiendra le mercredi 15 novembre, le CVC le jeudi 16 novembre et le CESC le lundi 27 novembre 2023.

Les élèves ont beaucoup d'attentes et beaucoup d'idées. Ils seront accompagnés pour sélectionner quelques idées qui deviendront des projets à gérer en autonomie comme de vrais gestionnaires de projet.

Le Conseiller Principal d'Education (CPE) a fait une réunion avant les vacances de Toussaint avec les délégués du CVL. Les élèves se sont inscrits dans des commissions de travail. En dehors des grandes réunions, des élèves seront en mouvement, et en réflexion. Il y aura tous les 15 jours des points de rencontre avec des élèves. Il ne faut pas attendre la deuxième réunion en janvier.

M. le Proviseur remercie le CPE pour la création du schéma suivant qui présente la responsabilité des parents dans l'établissement :



Le Proviseur présente au conseil la principale priorité pour 2023-2024 : la lutte contre le harcèlement à l'école avec l'appui entre autres du **programme phare**. Le programme phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées, fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVL= et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
7. Suivre l'impact de ces actions
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

L'ensemble des actions menées aboutiront à l'obtention d'un label sur 3 niveaux : niveau 1: engagement, niveau 2: approfondissement, niveau 3: expertise. Le niveau de labellisation sera évalué chaque fin d'année scolaire.

**Le LFSD se fixe l'objectif d'obtenir le niveau 3 du label.**

Le Proviseur présente au conseil un schéma sur le climat scolaire et précise qu'il n'y a que la France qui dispose d'un service de vie scolaire comme on le connaît :



Le CPE a souligné la réactivité assez remarquable du LFSD : dès qu'un problème est identifié, une réponse de l'établissement est donnée en étroite collaboration avec l'équipe éducative. Il insiste sur l'importance du travail préventif qui permet d'éviter certaines situations délicates. Chaque étape du processus implique une collaboration étroite entre enseignants, élèves et familles, favorisant ainsi la résolution des conflits. En suivant cette approche, le LFSD se distingue de manière positive par rapport à d'autres établissements en France. Par ailleurs, le LFSD demeure attentif et a déjà mis en place des outils de mesure dont le "Harcéломètre".

Le LFSD favorise un climat scolaire positif et encourage la confiance. Les élèves ont la possibilité de s'exprimer librement lors des séances de vie de classe et au sein des diverses instances, témoignant ainsi d'une démocratie participative où les voix des élèves et des adultes sont équitablement considérées. L'équipe éducative est consolidée autour d'un objectif commun, communiquant d'une même voix avec un même langage, ce qui renforce la cohésion au sein de l'établissement. La vie scolaire est dynamique, impliquant tous les membres autour d'activités culturelles, sportives, de concours, de voyages et d'actions éducatives et sociales (AES), entre autres.

M. le Proviseur informe qu'avec le programme PHARE, l'AEFE proposera une enquête de climat scolaire adaptée aux établissements français à l'étranger avec une collecte de données différente.

## Questions et/ou interventions

- ❖ *Un représentant des parents demande si le LFSD a déjà envisagé de placer des caméras dans les espaces communs du LFSD. Il souligne la possibilité pour les étudiants et les parents d'utiliser le terme de harcèlement pour régler d'autres problèmes d'autre nature.*
- ❖ *M. le Proviseur précise au conseil que cette question avait déjà été posée. L'école ne peut pas être une prison. Il présente l'exemple des Etats-Unis et cela ne gère pas les problèmes de violences. La seule présence de caméras ne dissuade pas les personnes de faire des bêtises. Le nombre de caméras est suffisant. Le plan d'installation a été conseillé par la mission sécurité du ministère des affaires étrangères français, de l'AEFE et du poste diplomatique.  
Le retour sur expérience est documenté en France pour le harcèlement. Le principe de 0 tolérance touche tout le monde. Cette année le LFSD travaillera sur la non-discrimination.*

M. le Proviseur informe que le site web est actualisé pour l'onglet "Conseil d'Établissement" disponible pour consultation.

L'installation des différentes instances est un des temps forts du premier conseil d'établissement de l'année. Le Proviseur présente les différentes instances et demande les volontaires pour y siéger.

- **Le Conseil du second degré**

NOMS	FONCTION
CASANAS LAURENT	PROVISEUR
KEMEL YAZID	CPE
ASSEMAT FRANÇOISE	DAF
HANOT SEBASTIEN	PROFESSEUR
CORDUANT GURVAN	PROFESSEUR
ROJAS ALEXANDER	PARENT D'ÉLÈVE
WEHBE NANCY	PARENT D'ÉLÈVE
BRUERE JUNOD TITIA	REPRESENTANTE DES ÉLÈVES

Le Conseil du second degré est équivalent au conseil d'école pour le secondaire.

Cette instance est présente dans les grands établissements où il y a une division claire (même spatiale) des différents degrés. Le conseil d'école et le conseil du second degré doivent se réunir avant le conseil d'établissement pour traiter tous les sujets à aborder.

C'est une instance qui n'a jamais été mise en place au Lycée Français de Saint-Domingue de par notamment sa politique interdégrés. La communication est fluide entre tous les acteurs de la communauté avec le fonctionnement actuel.

Des problématiques se posent cette année sur les rythmes scolaires, c'est l'occasion de le mettre en place pour traiter en amont ces questions pour que le conseil d'établissement soit plus léger.

- **Le conseil de discipline**

NOMS	FONCTION
CASANAS LAURENT	PROVISEUR
KEMEL YAZID	CPE
ASSEMAT FRANÇOISE	DAF
HANOT SEBASTIEN	PROFESSEUR
LABARRE BERTRAND	PROFESSEURE
GARCIA LAURA	PARENT D'ÉLÈVE
ARUANNO ODILE	PARENT D'ÉLÈVE
WEHBE NANCY	PARENT D'ÉLÈVE
BRUERE JUNOD TITIA	REPRÉSENTANT E DES ÉLÈVES
DIAZ PABLO	REPRÉSENTANT E DES ÉLÈVES

- **Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)**

NOMS	FONCTION
CASANAS LAURENT	PROVISEUR
GAUDEL OLIVIER	DIRECTEUR DU PRIMAIRE
KEMEL YAZID	CPE
ASSEMAT FRANÇOISE	DAF
PEYGNEY REYNOLD	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES
CARRON PHILIPPE	INFIRMIER
COSTI EDDY	PROFESSEUR
NARVAEZ ROXANE	PROFESSEURE
GUERRERO FRANLY	PARENT D'ÉLÈVE
DISTINTO ROBERTO	PARENT D'ÉLÈVE
DIAZ PABLO	REPRÉSENTANT E DES ÉLÈVES
CARTIER ZOE	REPRÉSENTANT E DES ÉLÈVES

Le comité s'est réuni deux fois durant l'année scolaire 2021-2022 mais a encore du mal à se mettre en place. Le CHSCT vise à traiter les conditions de fonctionnement en termes de toutes les questions d'hygiène, de sécurité et prévention, et des conditions de biosécurité, utilisation des produits chimiques dans l'établissement. C'est une instance obligatoire mise en place par le gouvernement dominicain.

- **Le comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE)**

TITULAIRE	CLASSE	TITULAIRE	CLASSE
GENESIS HUGEUX	1B	SELMA SALAS	2A
SOFIAS CABRERA	1B	CATALINA ALARCON	2B
MARLEY COURTOIS	1A	EMMA CARIAS	2B
CARLA ROBERT	TA	LUCIA BERGES	5A
JAVIER ACTIS CASSA	TB	ROGER JAKOULOFF	5B
ALVARO ARACENA ORS	3B	DIEGO TOURINAN	3A
BRYAN DE LOS SANTOS	1A		
ADULTES : M.Casanas – M.Kemel – Mme Kourie- M. Caron – Mme Billoir- Mme Rouati. Parent d'élèves : Mme Shaidy Arriaga Flores -M.Franklin Montero			

- Le Conseil de Vie Lycéenne

TITULAIRE	CLASSE	SUPPLEANT (E)	CLASSE
PABLO DIAZ	TA	NELSON BELISARIO MENA	TB
LOUISE MORILLAS	TA	BRYAN DE LOS SANTOS	1A
LINO NASSAH	TA	AGATHE DARTOUT	1A
TITIA BRUERE JUNOD	TB	YOAN CORDUANT	2A
ZOE CARTIER	1A	CAMILA ROSARIO	1A
MERCEDES VILORIO	TA	LUIS RODRIGUEZ	2A
SAMUEL CARABALLO	1A	LORRAINE GROEN	1B
NATHAN WARE	TB	JACKELIE SOMNIER	1A
GENESIS HUGUEUX	1B	SOFIA CABRERA	1B
ALEXANDRE CARPIN	1B	ANDREW CARPIN	1B
CHARLOTTE IRASQUE	TB	MATHIS EL BAZ	1A
ADULTES : M.Casanas - M.Kemel - Mme Assemat- M.Ortole- M.Labarre			
Parent d'élèves : Mme Maite Gonzalez - M.David Ware.			

- Le Conseil de Vie Collégienne (CVC)

TITULAIRE	CLASSE	SUPPLEANT (E)	CLASSE
VALERIA CERCAS ROQUES	6A	SANTIAGO SUAREZ GUZMAN	6A
LUCA RIEDL SERULLE	6B	NORA ROMAIN	6B
ALBA GARCIA SANCHEZ	5A	LUCIA BERGES	5A
ROGER JAKOULOFF	5B	SOFIA MIRANDA	5B
NASSIM BOUNOUNI	4A	MARLEY COURTOIS	4A
PAOLA HANOT RENVOIZE	4B	EDUARDO GONZALEZ MININO	4B
LEONARD HERBRETEAU	3A	DIEGO TOURINAN	3A
SOFIA MEJIA CADAVID	3B	ALVARO ARACENA ORS	3B
ADULTES : M.Casanas - M.Kemel - M.Ortole - Mme Mora (Vie scolaire) - M.Peigney.			
Parent d'élèves : Mme Nancy Wehbe- Mme Sandra Cadavid.			

- [Éco Délégués](#)

ECO -DELEGUES 2023-2024	
CLASSE	TITULAIRES ET SUPPLEANTS - VOLONTAIRES
6ème A	MATTIAS RIEDL SERULLE
	NIL BENITEZ STRIGNA
6ème B	JEMAIHA JOCELYN
	CHRISLY BOISGUENE - CAMILLA DAHANE
5A	LOUDJINA DE LAURIE JN PIERRE
	ALBA GARCIA SANCHEZ - STELLA NIETO - CALANDA MALDONADO
5B	EMI CAO THAN
	LAIA GOMEZ
4A	AMANDA RIVAS ANGULO-ZOE REYES
	LEONARDO MATEO RAPILLY
3A	INDIRAH AMBROISE
	GEORGES OLIVO
3B	JADE BIEBER VALCARCEL
	SOFIA MEJIA CADAVID
2A	ANGELICA MOJA SILVAS
	DOUGE VALENTIN
2B	JEAN DANIEL SHILDNECHT PADILLA
	SANDRA PLACERES DE LA CRUZ
1A	PAULA SELVA
	ALEXANDRE CARPIN
1B	RAPHAEL HERBRETEAU - ANGELINA APAID
	LINO NASSAH
7A	CLEMENCE STAUDT
	ADELE DROUOT
7B	JAVIER ALVAREZ
	Mme Billoir en charge du Club des éco-délégués

- [Conseil de Vie Primaire \(CVP\)](#)

Un élève élu par classe du CP au CM2.

#### 4. Procès-verbal du conseil d'école du 25 octobre 2023.

Le Directeur du Primaire prend la parole. Le conseil d'école s'est tenu le 25 octobre 2023.

Le Directeur précise que ce premier conseil d'école s'est tenu avec une ambiance productive et cordiale. Ce premier conseil d'école a servi pour rappeler l'organisation, le rôle et le fonctionnement de cette instance ainsi que tous les articles et le sens de confidentialité qui la régissent.

Une seule liste de 12 parents s'est présentée pour les élections au conseil d'école sur 15 postes prévus selon les textes officiels, sans suppléants. C'est un axe de progrès important à travailler dans les années à venir pour impliquer davantage les parents.

Points évoqués:

- **les effectifs** : il n'y a pas de nouveautés sur ce point, le LFSd reste un établissement attractif, avec des inscriptions à la marge en élémentaire.
- **les évaluations nationales**: le Ministère de l'Education nationale demande à toutes les écoles françaises en France et à l'étranger d'organiser des évaluations dans 3 niveaux à l'école élémentaire: **CP, CE1 et CM1**. Ces évaluations permettent d'avoir un diagnostic des difficultés que peuvent rencontrer les élèves et permettent de mettre en place une remédiation sur d'éventuelles difficultés repérées.

**Informations pertinentes sur la situation LFSd:**

- ❖ Les résultats de la zone AMLANORD n'ont toujours pas été publiés. Le Directeur attend les résultats afin de mesurer les difficultés constatées.

- ❖ Il ressort que sur le niveau des classes de CP, les résultats sont décalés. Ceci s'explique par la répartition inéquitable des élèves francophones.
- ❖ En CE1, les élèves ont des résultats différents. Ceci se justifie par une correction différente d'un enseignant à l'autre.
- ❖ Pour le CM1, le conseil de cycle 3 du LFSD est étonné des résultats faibles en mathématiques. L'équipe attendra les résultats de la zone pour statuer sur le niveau de difficulté de l'exercice et ainsi relativiser. L'équipe regrette qu'il n'y ait pas d'évaluation sur la langue orale en CM1.
- ❖ Des remédiations seront mises en place sur ces niveaux: co-intervention et travail en petits groupes.
- **les travaux d'été:**
  - ❖ en maternelle: présentation des travaux de la cour de maternelle (nouvelle surface, jeux, porte et toile de protection).
  - ❖ en élémentaire: la climatisation, fenêtres, portes, plafond, toile de protection pour le soleil.
- **l'exercice d'évacuation:** cet exercice a été réalisé avec succès par tout l'établissement. En 3 minutes tous les élèves ont été évacués sur la zone de sécurité. Il y a des axes de progrès qui seront travaillés sur les 5 prochains exercices de l'année scolaire.
- **les sorties scolaires et les projets de découverte:** les sujets ont été abordés au conseil d'école, sans vote en faveur ni acceptation pour l'instant. Toutes les classes de découverte doivent être validées par le Proviseur, l'Inspecteur de l'Education Nationale basé au Mexique et l'Ambassade de France.
  - ❖ Précision: Les classes de découverte demandent un travail supplémentaire considérable pour l'enseignant et n'est pas de caractère obligatoire. Cela dépend donc toujours de la bonne volonté de l'enseignant. Trois classes de découvertes sont programmées : CM2, CE2 et CP (plus fragile sur la validation).
- **la modification du règlement intérieur de l'école primaire:** ce sujet a été discuté au troisième conseil d'école de 22-23.
- **les questions diverses de familles :** elles ont été bien synthétisées et portent essentiellement sur la sécurité de la sortie de la maternelle, le respect des horaires, le protocole de fumigation, la communication de cas de dengue et la campagne de sensibilisation au niveau des enfants. Il y a eu une interrogation des conditions pour réaliser des activités sportives dans établissement en raison des conditions climatiques et des espaces partagés (inter degré).
- **les questions récurrentes:** certaines questions de parents sont récurrentes d'une année sur l'autre. Le Directeur et les parents travaillent sur un format pour bien les communiquer et éviter qu'elles ne reviennent sans cesse. Le Directeur propose des rencontres en dehors du cadre du conseil d'école afin de travailler les problématiques diverses et variées et ainsi favoriser un climat de partenariat dans l'accompagnement de la mission des parents délégués de classe.

## Questions et/ou interventions

- ❖ *Un représentant du personnel enseignant du secondaire a sollicité l'installation d'une climatisation dans le gymnase en raison des températures élevées.*
- ❖ *Le Proviseur souligne la nécessité de réaliser une étude de faisabilité, notamment en raison du volume du gymnase. La climatisation de cet espace apporterait une vraie valeur ajoutée, la température atteinte dans le gymnase constitue une contrainte lors de la création des emplois du temps. La couverture des terrains de sports reste aussi une priorité. Une réponse sera apportée au cours de l'année 2024.*

## 5. Point de rentrée scolaire :

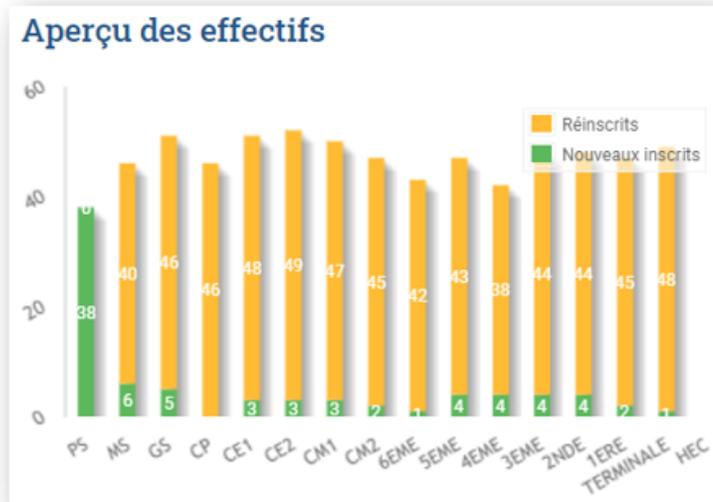
### La structure

Le Proviseur présente un tableau avec les effectifs actuel au LFSD 2023-2024:

- En vert tous les nouveaux élèves : redynamisation de l'internationalisation des échanges économiques et mutations économiques.

Structure scolaire 2023/2024 à la date  Développer  Tout réduire  
du 14/11/2023

Structure scolaire	Elèves		Nouveaux inscrits		Réinscrits	
	Réel	Capacité	Réel	Capacité	Réel	Capacité
Maternelle	135		49 (36%)		86 (64%)	
PS	38	40 (-2)	38 (100%)		0 (0%)	
MS	46	48 (-2)	6 (13%)		40 (87%)	
GS	51	48 (+3)	5 (10%)		46 (90%)	
Elémentaire	246		11 (4%)		235 (96%)	
CP	46	48 (-2)	0 (0%)		46 (100%)	
CE1	51	48 (+3)	3 (6%)		48 (94%)	
CE2	52	48 (+4)	3 (6%)		49 (94%)	
CM1	50	48 (+2)	3 (6%)		47 (94%)	
CM2	47	48 (-1)	2 (4%)		45 (96%)	
Collège	181		15 (8%)		166 (92%)	
6EME	43	48 (-5)	2 (5%)		41 (95%)	
5EME	47	48 (-1)	4 (9%)		43 (91%)	
4EME	42	48 (-6)	4 (10%)		38 (90%)	
3EME	49	48 (+1)	5 (10%)		44 (90%)	
Lycée	144		7 (5%)		137 (95%)	
2NDE	48	48	4 (8%)		44 (92%)	
1ERE	47	48 (-1)	2 (4%)		45 (96%)	
TERMINALE	49	48 (+1)	1 (2%)		48 (98%)	
HEC	0		-		-	
<b>Total</b>	<b>706</b>		<b>82 (12%)</b>		<b>624 (88%)</b>	



Au 14 novembre, le lycée compte 706 élèves et 458 familles, avec une capacité maximale de 712 élèves. Certains niveaux sont moins pleins comme la 4<sup>ème</sup>, héritage de la 6<sup>ème</sup> en période covid.

Le Proviseur évoque la structure actuelle du lycée français international de las Terrenas qui a une classe par niveau et informe le conseil d'établissement de la volonté de la Direction de Las Terrenas de lancer la procédure d'homologation de la classe de 2de cette année et du cycle terminal d'ici 2 ans. Ils ont ouvert le lycée en CNED accompagné.

Le Proviseur propose une réflexion sur l'impact que pourrait avoir une demande importante de scolarisation en 2<sup>nde</sup> sachant que nous n'avons pas de marge de manœuvre.

### La Cafétéria

Le Proviseur rappelle le projet de cafétéria scolaire gourmet avec un vrai chef. Cette année le LFSD va insister sur les objectifs de développement durable. C'est un projet qui est fonctionnel, grâce au travail collectif de l'année scolaire dernière avec des représentants des parents. Cette année le LFSD mettra en place un comité cantine avec un appui sur l'axe éducatif.

### Activités extrascolaires

La campagne d'inscription aux activités extrascolaires a été lancée durant la deuxième semaine de juillet par le comité de gestion. Le comité a minutieusement évalué l'offre d'activités en cherchant à établir un équilibre entre la qualité et le prix. La plateforme EDUKA s'est avérée très fonctionnelle dans la gestion de la facturation et de la programmation des activités. Dans les AES sont incluses en parallèle les activités de l'AS (association sportive).

### Questions et/ou interventions :

- ❖ Une représentante des parents demande si le LFSD envisage d'avoir une équipe de football LFSD, sans prestataire externe, avec un entraîneur du lycée. Elle demande s'il est envisageable de faire des activités extrascolaires pour les élèves de la maternelle.
- ❖ M. le Proviseur précise que créer une équipe de football demande beaucoup de temps et demande l'implication des parents d'élèves. Ce sujet pourrait faire l'objet d'une réunion de travail, les parents doivent se mettre d'accord sur la philosophie et sur l'approche. Ce n'est cependant pas à l'ordre du jour.

Le LFSD participe aux compétitions en nom propre.

M. le Proviseur invite les parents d'élèves à mener les réflexions jusqu'au bout et faire des vraies propositions pour travailler dans la construction.

- ❖ Un membre invité précise que pour les AES et le football, il s'agit bien d'une équipe du LFSD.
- ❖ Le Directeur du Primaire précise que les élèves de la maternelle ont besoin d'espaces dédiés et équipés différemment dans un encadrement très particulier. Le créneau horaire des AES est une contrainte pour les petits qui ont besoin de repos. Il fait référence à la réceptivité dans l'apprentissage.
- ❖ Un membre de l'administration précise que le LFSD n'a pas les moyens d'embaucher un personnel dédié au football. Ce sera toujours un prestataire externe.

La carte d'offre et le calendrier des AES sont disponibles sur le site web du lycée.

## 6. Priorités 2023-2024

Le Proviseur présente au conseil les priorités 23-24 en termes de gouvernance.



La priorité est de continuer à travailler autour du plan stratégique et du projet d'établissement inter degré avec une volonté de remettre à plat le projet d'établissement impacté par la crise COVID et le projeter sur une période 2024-2028.

### Fonctionnement pédagogique

#### ● Homologation

M. le Proviseur rappelle au conseil la mission d'homologation du Ministère de l'Éducation Nationale menée le 08 et 09 mars 2023. Suite à une période d'évaluation de la visite des inspecteurs, la rénovation de l'homologation a été accordée pour 5 ans. Il rappelle que cette procédure oblige l'établissement à se remettre en question dans le respect et l'application du fonctionnement particulier et spécifique d'un établissement d'enseignement français à l'étranger.

Le sujet du climat scolaire et le bien être deviennent une priorité dans les critères d'homologation. Cela ne se limite pas uniquement à la lutte contre le harcèlement (cf. projet d'établissement 2020-2024).

Le Proviseur rappelle que toutes les évaluations menées à chaque étape du parcours respectent les exigences du système éducatif français.

Il rappelle aussi la priorité de la mise en œuvre de la démarche qualité de l'outil QUALEDUC. Tous les acteurs seront associés. Le LFSD mettra en place une procédure d'auto-évaluation de l'établissement de notre politique pédagogique et éducative en référence au cadre réglementaire. C'est une démarche d'amélioration continue.

#### ● Les 3 pôles :

- LE PÔLE INNOVATION PÉDAGOGIQUE
- LE PÔLE ACCOMPAGNEMENT VERS LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES  
Un vrai travail est en cours en ce qui concerne l'accompagnement des élèves. L'assistante pédagogique, l'équipe enseignante, le CPE et le Proviseur, travaillent à présent sur ce pôle qui représente une priorité pour cette année scolaire 2023-2024.
- LE PÔLE FORMATION ET PROFESSIONNALISATION DES PERSONNELS

## Questions et/ou interventions

- **Horaires et sonneries 2023-2024**

Les emplois du temps ont été structurés dans le cadre de la mise en conformité des horaires du collège et du lycée. Un temps de battement de 5 minutes a été pris en compte dans la conformation des emplois du temps. Les élèves du collège terminent maintenant à 14h00, sans une pause méridienne.

Cette situation devra être revue pour l'année scolaire prochaine. Cet emploi du temps s'avère trop exigeant pour les collégiens et est à l'origine de la prolongation des heures de cours pour les lycéens.

Les enseignants ont déjà exprimé leurs inquiétudes concernant l'attention des élèves lors de la cinquième et sixième période.

- **Forum de la démocratie scolaire**

Le Proviseur informe le conseil d'établissement que le 2<sup>ème</sup> forum de la démocratie scolaire se tiendra le mardi 16 mars 2024, en continuité du premier forum qui s'est tenu en 2021. Ce deuxième forum vise à faciliter le fonctionnement de la démocratie scolaire participative. Ce sera l'occasion de participer collectivement à l'évaluation de la politique pédagogique et éducative du LFSD, de faire un point d'étape sur le projet d'établissement inter degré et de construire ensemble l'avenir de l'établissement.

Le Conseiller Principal d'Education précise que l'établissement compte 125 représentants dans les différentes instances.

Autres activités autour de l'année scolaire 2023-2024 :

- **Paris 2024**

Le LFSD est un établissement labellisé Génération 2024, Paris 2024. Le LFSD est très engagé et notamment à travers sa participation à la ligue UNSS AEFE AMLANORD qui a travaillé sur un calendrier d'activités. Le LFSD a un calendrier ajusté à la zone :

**En route vers Paris 2024**

**2<sup>ème</sup> Période NOVEMBRE - DÉCEMBRE**

Défi 1 : **Haka Géant** : le 24 novembre, réaliser un haka géant réunissant le plus d'élèves possibles.

Défi 2 : **2024 passes (cycle 2)** : le 27 novembre, réaliser 2024 passes dans différents sports.

Défi 3 : **2024 marches** : le 28 novembre, effectuer ensemble 2024 marches par classe (en échauffement d'un cours d'EPS par exemple)

Défi 4 : **Course de 2024 mètres** : le 29 novembre : **Course à 4 ensemble** 2 élèves de primaire (cycle 2 ou 3) et 2 élèves de collège (cycle 4 ou lycée) / un maximum d'équipes par établissement

Défi 5 : **2024 Points** : le 30 novembre, cumuler 2024 points accumulés en lancers francs au basket-ball ou en ultimate.

Défi 6 : **2024 Jumping Jack** : le 1<sup>er</sup> décembre, réaliser le défi par classe de **premier degré** ou **second degré** d'effectuer ensemble 2024 JJ (en échauffement d'un cours d'EPS par exemple).

- **Forum d'orientation**

Le Proviseur informe le conseil de la tenue d'un forum orientation "FORUM ORIENTATION : CAP AVENIR" le samedi 09 décembre 2023, en parallèle avec la journée des portes ouvertes.

- **Semaine des LF du Monde**

La semaine des lycées français du Monde se tiendra en novembre 2023. C'est un événement qui se tient dans tous les lycées français dans le Monde. Cette année l'activité est orientée vers les sports et les jeux olympiques.

- **Repas du Monde**

La date de la prochaine édition sera communiquée en 2024.

- **Ambassadeurs, Ambassadrices en Herbe**

Le LFSD participera à cette nouvelle édition.

- **DELF, DALF / PIX**

Les évaluations se tiendront en fin d'année scolaire 2023-2024 ainsi que la certification PIX en terminale.

- **Formation continue**

L'AEFE est engagée dans la formation continue du personnel des établissements AEFE. Le LFSD a inscrit 52 personnels pour 56 formations. C'est une politique volontariste au service de la qualité des enseignements qui permet d'assurer à l'établissement un niveau de compétences élevé pour tous ses personnels.

M. le Proviseur remercie son assistante pédagogique pour l'élaboration du tableau de synthèse.

## Remplacements

Le Proviseur rappelle au conseil les solutions apportées lors des absences des enseignants :

- Le LFSD compte avec un vivier de remplaçants adultes
- Le LFSD a une politique volontariste, les professeurs de l'établissement sont disponibles pour remplacer si besoin
- Proposition d'activités à contenu pédagogique
- Mise en place d'activités à contenu pédagogique avec le CNED (programme court pour des remplacements de courte durée au service de la continuité pédagogique). C'est une activité complémentaire qui est en cours d'implémentation mais qui ne remplace pas les enseignements.

M. le Proviseur remercie les enseignants pour leur disponibilité pour les remplacements des professeurs absents (essentiellement pour cause de formation). Il rappelle la procédure de communication d'absence mise en place à la demande des parents d'élèves.

## Travaux

Le Proviseur fait le point sur le document des travaux d'été 2023.

La priorité pour l'année 2024 est la rénovation des deux laboratoires de sciences au plus tard pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

## Questions et/ou réponses :

- ❖ Une représentante des parents d'élèves interroge sur les projets éventuels de renforcement des colonnes de la salle polyvalente.
- ❖ M. le Proviseur rappelle au conseil que ça fait partie des priorités mais que le sujet n'est pas simple. Ce projet impacte directement le bureau du Proviseur, le secrétariat, la salle des professeurs et la terrasse. C'est très invasif vers l'extérieur. Il rappelle que les colonnes doivent être consolidées éventuellement avec une analyse préalable.

## 7. AEFE

Le Proviseur fait un point sur le recrutement.

DEPART RENTREE SEPTEMBRE 2024		
PRIMAIRE		
	PROFESSEURE DES ECOLES	DETACHE AEFE
		POSTE GELE
EMFE	PROFESSEURE DES ECOLES	DETACHE AEFE
		POSTE GELE
SECONDAIRE		
MME BILLOIR	SVT	DETACHE AEFE
M. DROUOT	SPC	DETACHE AEFE
MME CASAÑAS	ESPAGNOL	CONTRAT LOCAL

M. le Proviseur informe le conseil de la campagne de mouvement menée en début d'année pour les contrats locaux et les contrats AEFE. Les agents doivent communiquer à l'administration leur situation administrative en avance dans le cadre de l'organisation de la carte des emplois.

En matière de contrat local, certains postes sont susceptibles d'être vacants et seront confirmés plus tard dans l'année.

M. Casañas rappelle la situation particulière pour les 2 postes détachés AEFE de professeurs des écoles qui ont été gelés faute de pouvoir recruter en temps et en heure.

La campagne de recrutement sera lancée pour les postes de SVT (Sciences de la Vie et de la Terre) et de SPC (Sciences Physiques et Chimie) ainsi que pour le poste d'Espagnol en contrat local.

## Questions et/ou réponses :

- ❖ *Un représentant du personnel enseignant du secondaire demande si le poste de la bibliothécaire primaire est prévu.*
- ❖ *M. le Proviseur précise qu'un appel à candidature a été lancé.*
- ❖ *Une représentante des élèves demande si les départs des enseignants présentés sur le tableau sont confirmés à 100%.*
- ❖ *M. le Proviseur confirme le départ des enseignants pour la prochaine rentrée scolaire.*

**Le Proviseur soumet au vote la création d'un poste AEFÉ de professeur à temps plein de philosophie** (sous réserve de décision favorable de l'agence avec support budgétaire).

M. le Proviseur explique la situation particulière de l'enseignant concerné. L'enseignant est d'abord professeur de lettres et fait à présent 14 heures de philosophie. L'enseignant participe au mouvement du personnel AEFÉ cette année et risque d'avoir un poste grâce à sa double casquette (enseignant de lettres et de philosophie).

Si cet enseignant partait, cela nécessiterait le recrutement d'un enseignant de lettres AEFÉ à temps plein. De plus, si l'agence approuve la création d'un poste de philosophie, cela impliquerait le recrutement d'un enseignant à temps plein pour cette matière, soit le recrutement de deux nouveaux enseignants.

L'établissement a besoin d'un professeur titulaire de philosophie et de deux professeurs titulaires de français en secondaire.

**VOTE : 14 VOTES SUR 14 PRESENTS POUR LA CRÉATION D'UN POSTE AEFÉ A TEMPS PLEIN DE PHILOSOPHIE.**

## Questions et/ou réponses :

- ❖ *Un représentant des enseignants du secondaire demande si le candidat au poste de professeur de philosophie prendrait la totalité des élèves de la spécialité de HLP.*
- ❖ *M. le Proviseur précise qu'il faut d'abord que l'agence valide la création du poste. Cela relèvera ensuite de la répartition de services.*

## 8. Questions diverses

Les questions suivantes ont été communiquées au Proviseur:

**1- Quelles sont les règles que les enseignants de maternelle doivent suivre en matière d'utilisation des écrans (autre qu'une utilisation pédagogique), que ce soit pendant les heures de cours, les récréations et la garderie. Comment le lycée s'assure que les règles établies soient bien respectées? Nous avons beaucoup de retours des parents de MS B.**

**R-1 :** Le Directeur précise qu'il n'existe pas de limite de temps de projection vidéo dans la maternelle ou en élémentaire. C'est un support utilisé de manière raisonnée et intelligente. Une réponse a été apportée par courriel à un parent d'élève et une enseignante en particulier. Le Directeur sera vigilant pour être sûr que l'utilisation au recours de support vidéo du type animation reste dans un cadre mesuré et intéressant pour les élèves.

**2- Pourquoi l'accès aux jeux dans la cour des maternelles a-t-il été supprimé entre 7h15 et 7h30?**

**R-2:** Le Directeur du Primaire explique que la réalisation tardive de la cour de maternelle n'a pas fluidifié les flux de circulation et posé des problèmes de sécurité.

Dès l'entrée en maternelle le Directeur du Primaire a proposé que les enfants puissent faire connaître la nouvelle cour de maternelle aux parents.

Suite au changement d'horaire de la maternelle (entrée à 7h15 au lieu de 7h30), les parents n'ont plus la nécessité de rester dans l'établissement. Ceci fluidifie notamment la circulation pour les familles ayant des élèves à l'école élémentaire,

au collège et au lycée. Un même lieu ne peut avoir deux règles différentes. La cour de récréation reste un espace scolaire, pas un espace récréatif et une distinction claire doit être faite.

Fermeture de la porte: en raison de sécurité et d'hygiène, le LFSD n'a pas les moyens de mobiliser un personnel exclusif pour assurer le nettoyage et la bonne utilisation des espaces de la cour.

**3-** Nous avons plusieurs retours de parents concernant des propos raciste envers les élèves de la communauté haïtienne de 6e à terminale. Les parents saluent l'intervention qui a été réalisée par les professeurs en 4e et 3e et souhaiteraient qu'elle soit étendue à l'ensemble des élèves.

R-3: Le Proviseur informe le conseil que cette situation a été traitée immédiatement dans différentes classes. Certains élèves demandaient à certains élèves venant d'Haïti de prononcer le mot "perejil" en connotation au massacre de Haïtiens par l'armée dominicaine lors de la dictature de Trujillo. Un message de rappel sera envoyé à tous les enseignants du secondaire. Le Proviseur rappelle aux parents la nécessité de communiquer ce genre de situation rapidement et de ne pas attendre pour que la Direction puisse intervenir le plus rapidement possible.

Interventions:

Parent: l'intervention du professeur d'histoire géographie a été saluée par les parents pour expliquer aux élèves la demande de prononcer le mot "perejil". Les parents ont été satisfaits. Expliquer ce qu'il s'est passé historiquement est une demande qui émane de plusieurs parents.

Elle rappelle le salut nazi, les parents attendaient une réaction à la hauteur de la réaction du salut Nazi.

M le Proviseur rappelle que le conseil d'établissement ne traite pas ces sujets, c'est au conseil de discipline. L'affaire citée ci-dessus n'était pas du degré d'importance du problème de fin d'année scolaire dernière.

## 8. Autres questions

- ❖ Une représentante des élèves demande si le LFSD envisage de créer un espace de stationnement.
- ❖ M. le Proviseur rappelle les conditions particulières des alentours de l'établissement et de la mise en place du dispositif.
- ❖ Un représentant des parents d'élèves demande au Proviseur son avis par rapport au changement du personnel de l'INTRANSANT et du possible impact sur le dispositif.
- ❖ M. le Proviseur rappelle au conseil que ce dispositif fait partie d'un plan pilote au niveau de la mairie appelé "Entorno escolar seguro" et "malecón intelligente". Il rappelle le manque de présence de la DIGISET à la rentrée et la sortie des élèves dans l'établissement.
- ❖ Le conseil échange sur le trafic à Saint-Domingue.

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20h15.

Le président  
Laurent Casañas

Secrétaire  
Natasha Ho

